



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....27
Votants.....32

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame KECHKECH

Délibération numéro :
2018/167

Tableau des effectifs :
modification

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 27 septembre 2018,
et que la convocation du conseil avait été
envoyée le : vendredi 14 septembre 2018



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

ETAIENT EXCUSES : Bernard NIEL , Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Thierry SOLIER, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT

PROCURATIONS : Bernard NIEL pouvoir à Maryse DAURES, Nathalie FORT pouvoir à Anne GAUTRAND, Patrice GINESTE pouvoir à Elodie PLATET, Dominique DUCROS pouvoir à Bérénice LACAN, Thierry SOLIER pouvoir à Karine ORCEL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Laaziza KECHKECH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pris notamment en son article 34 qui dispose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant que les postes supprimés correspondent aux grades qu'occupaient les agents avant la CAP du 18 avril 2018, aux mouvements du personnel sur la période notamment à des départs en retraite et les créations correspondent aux avancements de grade suite à la CAP pour le mois de septembre, à une mise en stage au service Education ainsi qu'à 3 mises en stage dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire au sein du service des Sports.

Considérant la demande de départ par voie de mutation d'un Assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet et la fin de détachement d'un Assistant de conservation à temps complet au sein de la Médiathèque, il est nécessaire de créer un poste d'Assistant de conservation principal de 1ère classe à temps complet ainsi qu'un poste d'Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet.

Considérant la réussite à l'examen professionnel d'un agent, il convient de supprimer un poste d'Adjoint technique à temps complet et de créer un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

SUPPRESSION		DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	DATE	CREATION		DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	DATE
1	Rédacteur	Temps complet	01/09/2018	1	Rédacteur principal de 2ème classe	Temps complet	01/09/2018
3	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Temps complet	01/09/2018	2	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Temps complet	01/09/2018
2	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	01/09/2018	2	Adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet	01/09/2018
1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Temps complet	12/06/2018	1	Adjoint d'animation	Temps complet	01/09/2018
1	Adjoint technique	Temps complet	01/07/2018	1	Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	01/07/2018
1	Atsem principal de 2ème classe	Temps complet	01/09/2018	2	Adjoint technique	Temps complet	01/09/2018
1	Assistant de conservation principal de 2ème classe	Temps complet	13/07/2018	1	Adjoint administratif	Temps complet	01/09/2018
				1	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Temps complet	01/10/2018
				1	Assistant de conservation principal de 1ère classe	Temps complet	01/10/2018

Considérant qu'il convient au Conseil municipal d'approuver les modifications apportées aux tableaux des effectifs, ci-joint en annexe,

Aussi, après avis favorable de la Commission ressources humaines en date du 27 juin 2018 et du Comité Technique en date du 11 juillet 2018, il est proposé au Conseil municipal de :

1. D'approuver les modifications du tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS AGENTS PERMANENTS AU 01/10/2018

Cat.	Filière	Grades	Effectif		Création de poste	Suppression de poste	Solde effectif		Équivalent temps plein	
			Théorique	Pourvu			Théorique	Pourvu		
A		Directeur Général des Services	1	1			1	1	1	
		Directeur Général Adjoint des Services	2	2			2	2	2	
		Directeur des Services Techniques	1	1			1	0	0	
Emplois fonctionnels			4	4	0	0	4	3	3	
A	Administrative	Attaché principal	9	7			9	7	7	
		Attaché	4	3			4	3	3	
	Technique	Ingénieur Principal	1	0			1	1	1	
		Ingénieur	2	2			2	2	2	
	Culturelle	Conservateur de bibliothèque	1	1			1	1	1	
		Attaché de Conservation du patrimoine	2	2			2	2	2	
	Police	Directeur de Police Municipale	1	1			1	1	1	
	Total catégorie A			20	16	0	0	20	17	17
	B	Administrative	Rédacteur principal de 1ère classe	2	2			2	2	2
Rédacteur principal de 2ème classe			0	0	1		1	1	1	
Rédacteur			5	5		1	4	4	4	
Technique		Technicien principal de 1ère classe	10	10			10	10	10	
		Technicien principal de 2ème classe	4	4			4	4	4	
		Technicien	3	3			3	3	3	
Sportive	Éducateur APS principal de 1ère classe	10	10			10	10	10		

		Éducateur APS principal de 2ème classe	2	2			2	2	2
		Éducateur des APS	1	0			1	0	0
	Culturelle	Assistant de conservation principal 1ère classe	2	2	1		3	2	2
		Assistant de conservation principal 2ème classe	3	3		1	2	1	1
		Assistant de conservation	2	2			2	1	1
		Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1	1			1	1	1
	Animation	Animateur	1	1			1	1	1
Total catégorie B			46	45	2	2	46	42	42
C	Administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe	25	25	2		27	27	26.5
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	23	23		3	20	20	20
		Adjoint administratif territorial	9	9	1		10	10	9.77
	Technique	Agent de maîtrise principal	25	25			25	25	25
		Agent de maîtrise	21	21			21	21	21
		Adjoint technique principal 1ère classe	39	39	2		41	41	40.76
		Adjoint technique principal 2ème classe	47	44	1	2	46	43	42.47
		Adjoint technique territorial	52	51	2	1	53	53	48.89

Sociale	ATSEM principal de 1ère classe	13	13			13	13	13.00
	ATSEM principal 2ème classe	11	11		1	10	10	8.95
Sportive	Opérateur qualifié APS	1	1			1	1	1
Culturelle	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	4	4			4	4	3.8
	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	2	2	1		3	2	1.86
	Adjoint du patrimoine territorial	5	5			5	5	4.26
Police	Brigadier-Chef principal	5	5			5	5	5
	Gardien-Brigadier	6	6			6	6	6
Animation	Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	1		1	0	0	0
	Adjoint d'animation principal 2ème classe	4	3			4	3	2.97
	Adjoint d'animation territorial	1	1	1		2	2	1.97
Total catégorie C		294	289	10	8	296	291	283.20
TOTAL GENERAL		364	354	12	10	366	353	345.20

2 - D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme


 Maire de Millau
 Christophe SAINT-PIERRE